

# NOTES D'ENQUÊTE

**RODEZ (12) 18.04.2008**

## 1 – CONTEXTE

Dans la nuit du 17 au 18 avril 2008 à 0h43, un habitant de RODEZ (12) observe depuis chez lui deux lumières dans le ciel au-dessus de la ville. Il en prend des photographies.

Le témoin contacte ensuite le GEIPAN par mail pour signaler son observation.

## 2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du mail :

*« voila je m'appelle XXXXX j'ai 26 ans j'habite a rodez (XXXXXXX) je suis astronome amateur et cette nuit a précisément 00h43 alors que j'observais les étoiles de la fenetre de ma chambre, j'ai appreçu en direction sud sud est deux lumiere que j'ai au départ prise pour des étoiles mais trrès basse dans le ciel (à la hauteur des toit des maisons) et tres lumineuses puisque cela ce situe pile au dessus de la ville éclairée et qu'on les voyais clairement, cela ce présentait au debut comme deux point blanc distinct, j'ai pointé mon télescope dessus et ai remarque que sa 'vibrails' et fait sa bougé super vite mais sur sois meme ... j'ai courru attraper mon appareil photo et en ai pris trois photo mais ce qui est bizarre (cf photo) c'est qu'il n'y en avais plus q'un puis qui c'est rapidement dédoublé... enfin vous verrez sur les photo j'ai courru appeler ma femme qui a vu les lumiere mais comme elle a la grippe elle en avais rien a faire et est repartie se coucher ...là n'ayant plus de piles dans l'appareil j'ai courru en attraper d'autre et j'ia pris deux nouveaux cliché mais plus rien .....*

*Les trois premières photos sontespacées de 15 à 20 seconde environ et les deux autre je les ai prise environ 7 minutes après...»*

### 3- ANALYSE

#### 3.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'observation a eu lieu au domicile du témoin, en plein centre-ville. Le PAN était vu en direction du Sud-Sud-Est (Figure 1).

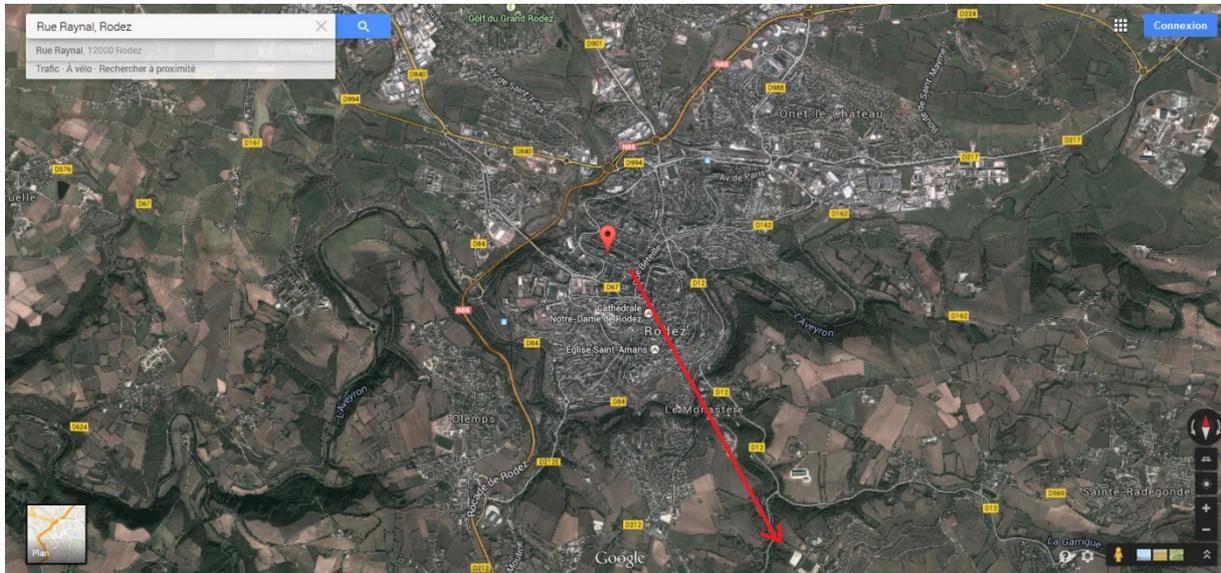


Figure 1 : Google Maps – reconstitution du lieu d'observation

#### 3.2 SITUATION METEO

La plus proche station aux données accessibles pour la date considérée est celle de Rodez - Marcillac (12), située à 9 Km au Nord-Ouest du lieu d'observation (Figure 2).

03h00	☁	3.3 °C	1.3	0 mm/h	97%	2.9 °C	7 km/h (11.1 km/h)	999.5hPa	100 m
02h30	☁	3 °C				3 °C	4 km/h	998hPa	500 m
02h00		3.8 °C	0.9	0 mm/h	95%	3.1 °C	11 km/h (14.8 km/h)	999.9hPa	7 km
01h30		6 °C				5 °C	11 km/h	998hPa	7 km
01h00	☁	5.8 °C	3.3	0 mm/h	96%	5.2 °C	11 km/h (14.8 km/h)	1000.3hPa	13 km
00h30	☁	6 °C				5 °C	6 km/h	1000hPa	10 km
00h00	☁ 0.6 octas	6.3 °C	6	0.6 mm/h	97%	5.9 °C	4 km/h (11.1 km/h)	1000.9hPa	5 km

Données climatologiques du jour		Climatologie du mois »
Température maximale :	10.8 °C	
Température minimale :	2.4 °C	
Précipitations sur 24h :	8.2mm	
Rafale maximale relevée* :	94.5km/h	
Hauteur max. de pluie en 1h** :	5mm	
Déficit DJU (chauffagiste) :	11.4 DJU	
Excédent DJU (climaticien) :	0 DJU	

Climatologie des 18 avril  
A Rodez - Marcillac

Figure 2 : Infoclimat – relevé des données météorologiques

Ces données montrent que le ciel était peu dégagé (6/8 octas de couverture nuageuse à 0h30, 4/8 octas de couverture nuageuse à 1h00, début de formation de brouillard), avec la chute très

récente d'une pluie fine à 0h00. Un vent faible, compris entre 6 et 11 km/h, soufflait du Sud-Est. La température était d'environ 6°C.

Bien que le témoin ne donne aucune indication au niveau de la météo, on peut néanmoins déduire qu'il y avait des éclaircies, puisqu'il observait les étoiles depuis la fenêtre de sa chambre.

### 3.3 PHOTOS DU TEMOIN

Les cinq photographies prises par le témoin sont malheureusement inexploitable, car prises à main levée.

### 3.4 SITUATION ASTRONOMIQUE

Une reconstitution sur Stellarium pour Rodez (12) pour le 18 avril 2008 à 0h43 montre la présence de la Lune en phase gibbeuse à 41° de hauteur angulaire au Sud.

La planète Saturne (magnitude 0,68) se situe quant à elle à 46° de hauteur angulaire au Sud-Ouest. La planète Mars (magnitude 1,23) est visible à 24° de hauteur angulaire à l'Ouest.

Autres astres remarquables : les étoiles Capella et Procyon sont visibles vers l'Ouest, Arcturus est en hauteur au Sud, et Vega est visible vers l'Est-Nord-Est (Figure 3).

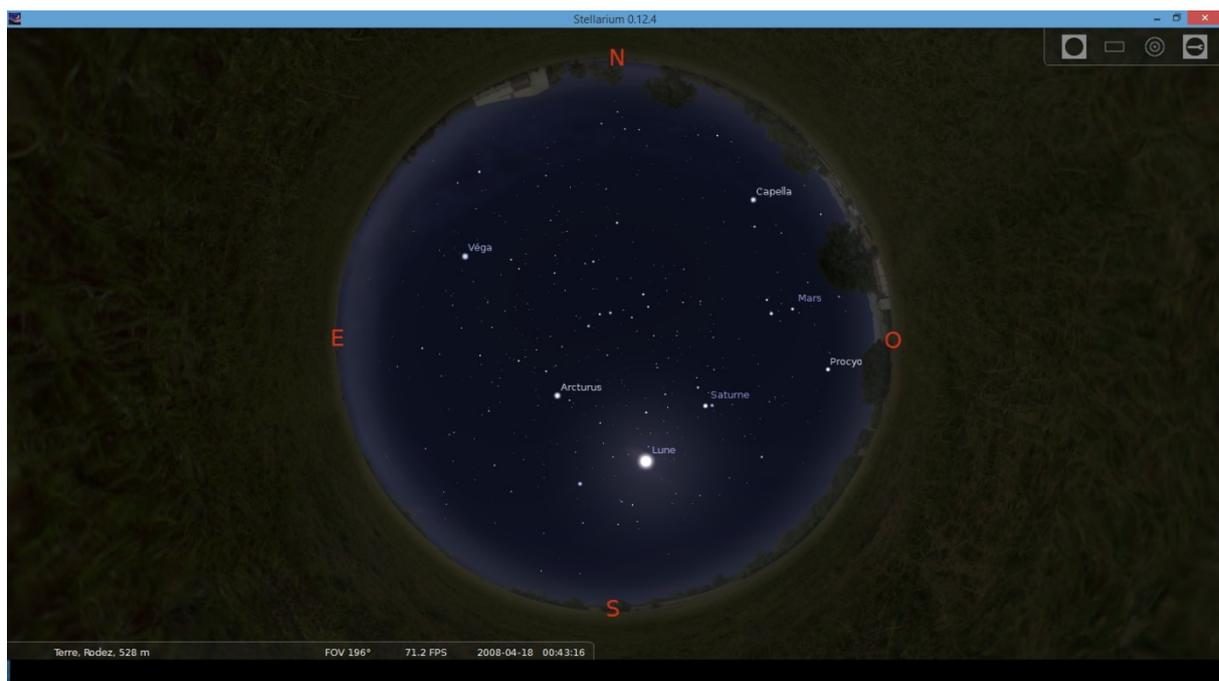


Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

Le seul astre remarquable visible dans la zone indiquée par le témoin (Sud-Sud-Est, bas sur l'horizon) est l'étoile Antarès, de la constellation du Scorpion, alors en phase de lever.

### 3.5 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Au niveau aéronautique, le témoin ne mentionne pas avoir vu d'avion durant la durée de l'observation. On peut néanmoins signaler la présence de l'aéroport de Rodez – Marcillac à 9 km au Nord-Ouest du lieu d'observation.

Au niveau astronaute, on peut signaler l'absence de visibilité de la Station Spatiale Internationale (ISS) au moment de l'observation (Figure 4).

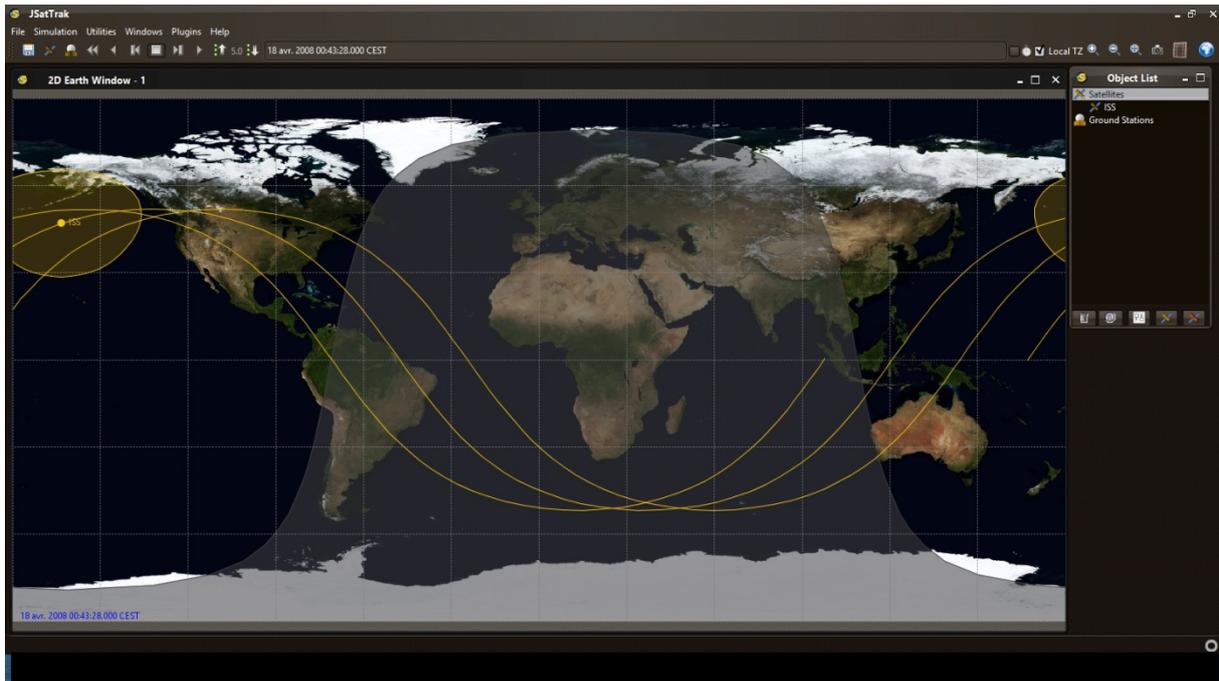


Figure 4 : JSatTrak – reconstitution de la position de l'ISS

Le long délai entre le signalement de l'observation et son traitement empêche toute autre vérification astronomique précise. Néanmoins, la fixité apparente du PAN pendant près de 7 minutes est très peu cohérente avec l'hypothèse d'une méprise astronomique.

### 4- HYPOTHESES

Deux hypothèses envisagées, malgré les imprécisions du témoignage : l'observation aéronautique ou festive.

La fixité du PAN peut également faire penser à une méprise astronomique, mais il n'y a pas d'astre particulièrement remarquable pouvant correspondre au témoignage dans la zone indiquée par le témoin. La seule étoile pouvant potentiellement expliquer une telle méprise, Antarès, ne peut en effet pas présenter les caractéristiques indiquées par le témoin : le PAN était en effet très lumineux, et vu sous la forme de deux points blancs. Or, Antarès est d'éclat rougeâtre et sa luminosité au moment de l'observation était fortement atténuée par les brumes ou nuages à l'horizon. Enfin, il n'est pas certain que le ciel ait été dégagé dans la zone indiquée par le témoin, car il y avait de nombreux nuages.

L'observation d'un ou deux points très lumineux, de couleur blanche, bas sur l'horizon et fixes pendant quelques minutes peut évoquer l'observation du phare avant d'un avion en approche.

Il est d'ailleurs à noter que le domicile du témoin se situe à proximité de l'aéroport de Rodez-Marcillac, classé troisième plate-forme de la région Midi-Pyrénées et principale plate-forme aéroportuaire du Sud du Massif central. De plus, l'axe de la piste de cet aéroport est orientée Nord-Ouest / Sud-Est, et passe à proximité très immédiate du domicile du témoin : un avion en approche arrivant par le Sud serait donc vu de face par le témoin, ce qui est cohérent avec l'observation (Figure 5).

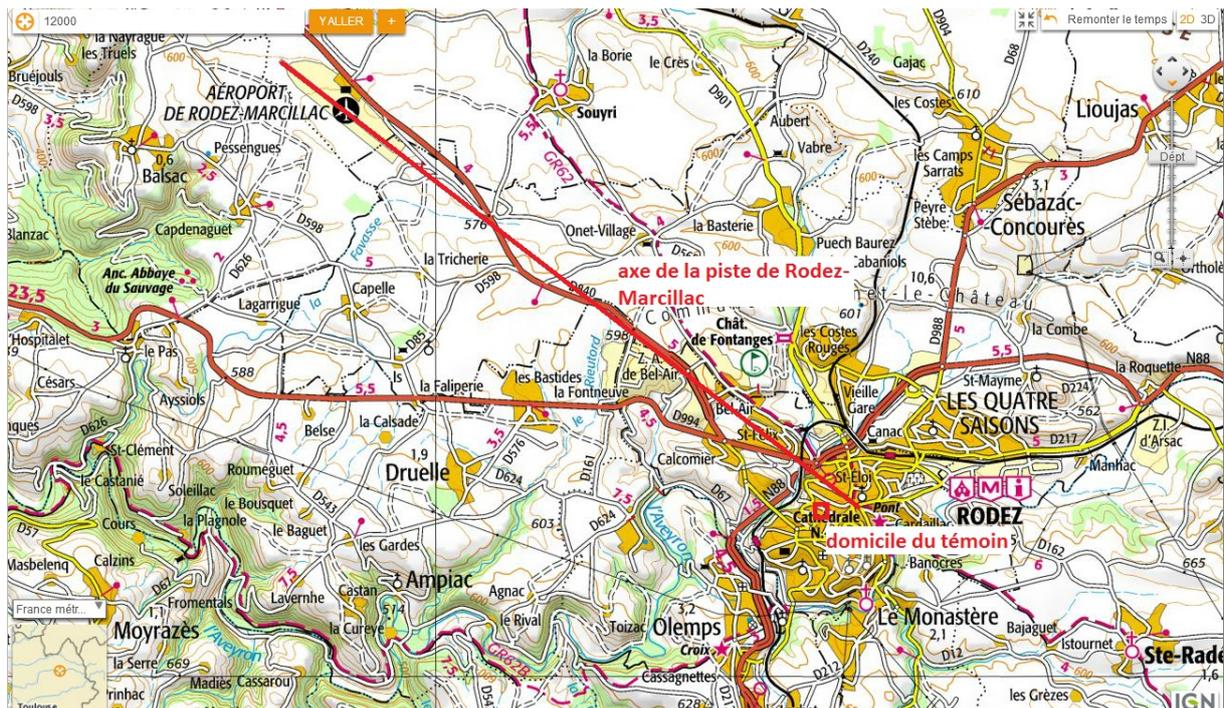


Figure 5 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

L'observation peut également faire penser à un lâcher d'une ou deux lanternes thaïlandaises : l'absence de pluie au moment de l'observation et le vent faible sont en effet favorables à un tel lâcher.

Il est à noter que le vent soufflait du Sud-Est : pour les mêmes raisons que celles évoquées pour l'hypothèse aéronautique, le vol d'une ou deux lanternes thaïlandaises lancées au Sud-Est du domicile du témoin serait vu de face, ce qui peut être interprété par une fixité apparente pendant quelques minutes.

Néanmoins, le témoignage comporte des imprécisions rendant impossible l'identification formelle du PAN. Ainsi, aucun repère visuel n'est indiqué : la direction Sud-Sud-Est n'est donc utilisée que sur la bonne foi du témoin. La hauteur angulaire, bien que faible, manque de précision. Enfin, le témoin n'explique pas la manière dont le PAN a disparu (« *j'ia pris deux nouveaux cliché mais plus rien* »). Cette disparition est-elle intervenue au moment où le témoin a voulu prendre les deux dernières photos ou après ?

Malgré plusieurs relances, le témoin n'a pas répondu pour donner plus de précisions.

## **5- CONCLUSION**

D'étrangeté et de consistance faibles (témoin unique, photos inexploitable), ce cas présente plusieurs caractéristiques pouvant évoquer plusieurs hypothèses explicatives.

Malheureusement, le long délai entre l'observation et son traitement, les imprécisions du témoignage et l'absence de réponse du témoin aux demandes du GEIPAN empêchent toute identification formelle du PAN.

Ce cas est classé C, par manque de précisions.